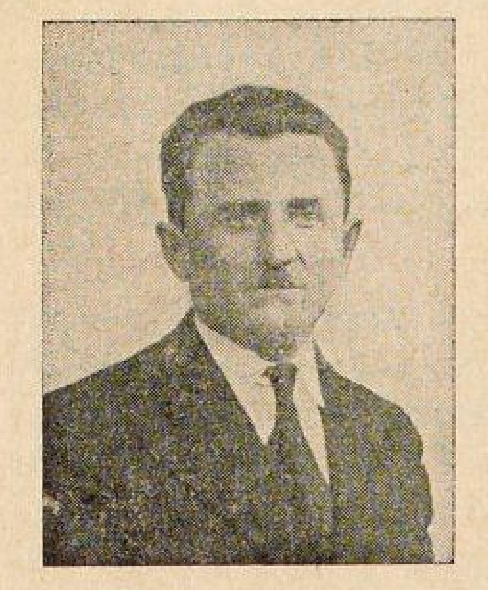


REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE - 3e CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,
CHÈRES ELECTRICES, CHERS ELECTEURS,

J'ai l'honneur de venir vous présenter ma candidature sous l'étiquette Paysan, Ouvrier, Ancien Combattant, sans Parti.

Quelques mots rapides de présentation :

PAYSAN. — Pendant 20 ans environ j'ai été membre de la Société d'Agriculture d'Autun, membre d'une Commission chargée des visites de fermes; mes animaux inscrits au H.B., ont été primés aux Concours itinérants d'Autun, Mesvres, Montcenis, Le Creusot, Couches et aux concours de Veaux reproducteurs à Autun le 11 Novembre de chaque année. Les anciens doivent se souvenir de moi.

OUVRIER. — Je suis né, j'ai été élevé, je vis dans ce milieu. J'ai eu les mains calleuses. Certains soirs j'ai connu la lourde fatigue des durs travaux d'une longue journée sous le soleil d'été. J'ai compris la valeur du travail manuel et décelé les égards qu'on lui doit.

ANCIEN COMBATTANT. — Guerre 14-18 dans l'artillerie de 105, puis observateur en ballon, accessoirement en avion. Guerre 39-40, sédentaire dans l'aviation.

Voici un aperçu de mon programme dans le cadre de la feuille autorisée. Il sera complété et précisé par la suite, le cas échéant, si un journal me prête ses colonnes.

AUX PAYSANS. — Ma sollicitude va aux petits propriétaires, agriculteurs, viticulteurs, fermiers, vignerons, exploitants de locaterie ou en compte à tenir, aux travailleurs du sol et de la forêt, aux tâcherons de toutes catégories.

Je propose : augmentation du prix du blé dans notre région par un nouveau système de tarification sans rien changer au prix légal; reprise des projets Gaillard sur une prime de 20.000 francs par hectare pour création de prairies; larges crédits agricoles à intérêts très réduits, sans caution à l'intention de ceux qui veulent s'installer; indexation respectée du prix des produits agricoles; suppression des importations de choc destinées à peser sur les cours; application loyale de la loi Laborde sur le prix du lait; réduction des droits de circulation sur les vins ordinaires pour parer aux restrictions de consommation constatées; mise sur pied d'une commercialisation rationnelle pour absorber les excédents et éviter l'avilissement des cours; renforcement des syndicats dans le plan de cette commercialisation : les syndicats font la force de leurs adhérents; bénéfices de toutes les lois sociales non seulement au profit des salariés, mais de tous les exploitants ceux qui paient et ne reçoivent rien. Paysans et artisans doivent être des Français à part entière, suivant l'expression même du général de Gaulle à propos des Algériens. On trouve toujours des fonds dans les grandes occasions; création d'un marché de la viande au Creusot, avec entreprise de ramassage collectif au profit des petits éleveurs. Corollaire indispensable des abattoirs industriels de cette ville. Le préjugé défavorable est à vérifier par expérience.

AUX OUVRIERS. — Promouvoir la retraite à 60 ans pour toutes les professions (exception faite pour les mineurs, la police, l'armée dans le rang, etc...), d'un montant uniforme, pourquoi une retraite raisonnable pour certains et la détresse pour d'autres; personnel intéressé au résultat de l'entreprise, suivant déclaration même du général de Gaulle, ce personnel deviendra effectivement actionnaire de l'affaire; remise à la disposition des établissements de tous les milliards dont elles sont frustrées légalement par quelques profiteurs. Ce qui permettra d'allouer aux retraités une prime mensuelle de l'ordre de 15.000 frs et au personnel en exercice, ouvriers et employés, une prime annuelle de même valeur. Rude bataille en perspective, ces profiteurs puissants, sont installés sur le plan international.

COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE. — Paiement sans rechigner de la retraite et du pécule votés par les Parlements successifs, maintien affirmé de notre position Anciens Combattants. Au nom des Anciens Combattants j'adresse ici un salut affectueux, fraternel, reconnaissant à tous nos jeunes camarades qui ont fait et font encore magnifiquement leur devoir en Algérie. Examen des titres militaires des oubliés et méconnus des deux guerres méritants, en vue d'une décoration justifiée.

SUR UN PLAN GENERAL ET NATIONAL. — Règlement libéral de la question Algérienne; expansion économique dans le cadre de l'Europe, défense de la monnaie et du pouvoir d'achat; du plein emploi; création de l'assurance chômage; révision sérieuse des subventions; économies rigoureuses et effectives, au profit des petites gens et des allocations familiales, de l'enseignement, de la recherche scientifique en particulier pour un vaccin efficace contre la fièvre aphteuse, la tuberculose du bétail; la transformation du bois en pâte à papier; réduction des emplois administratifs supérieurs, civils et militaires; suppression des postes inutiles, des nominations et promotions de fin de carrière en vue d'une augmentation de pension bien suffisante par elle-même. Dans l'armée également, que je connais bien, pour y avoir passé deux lustres en dernier lieu, dans un poste de haute confiance, où l'on ne compte plus les Généraux ni les Colonels, ceux-ci sont substitués à des Lieutenants, des Adjudants-Chefs à la veille de la retraite sont devenus Lieutenants-Colonels. Les militaires bureaucrates peuvent être, dans l'ensemble, remplacés à presque tous les échelons par du personnel féminin parfaitement compétent. Etant de carrière, leur place est marquée près des Appelés et Rappelés en Algérie et ailleurs. Enfin, amélioration sensible de la situation de ceux qui, en uniforme ou non, contribuent avec des risques quotidiens, à la défense, à l'ordre intérieur ou extérieur de la France, à sa grandeur, à son renom, à sa gloire; retour à l'industrie privée des entreprises nationalisées en faillite annuelle régulière, sauvées par des secours d'Etat, c'est-à-dire par nos impôts. Soit en 1957, à la R.A.T.P. 16,4 milliards, au Gaz de France 70 milliards, à l'Electricité de France 315 milliards (!) malgré une taxe aberrante de 2.000 francs ou 4.000 frs pour location de compteur; suppression de cette taxe qui frappe indistinctement le petit comme le gros consommateur. Le personnel de cette entreprise mécontent lui-même de cette gestion est en grèves chroniques, actuellement en veilleuses qui paralysent la vie de la Nation. Pendant ce temps ceux de la 4e envoyaient Gendarmes et C.R.S. contre quelques dizaines de cultivateurs qui essayaient de barrer une portion de route.

SUR LE PLAN LOCAL. — Développement en villes d'industries féminines; essai d'une collecte de fruits, la plupart étant perdus pour la consommation; poursuite active d'une politique de logements en particulier par encouragements marquants à la propriété individuelle que beaucoup pourraient aborder; améliorations des horaires et circuits de transports publics automobiles.

Maintenant un peu de dissertation si vous le permettez.

On m'a dit : ne comptez pas sur un succès, vous ne ferez pas le poids les jeux sont faits. Votre programme cependant sérieux, ne sera pas pris en considération en raison de la surprise qu'il causera. Il ne sera pas lu mieux que tous les autres. Les électeurs qui vont aux urnes votent pour le candidat de leur parti où le nom qui leur est revenu le plus souvent aux oreilles. Les communistes entre autres, voteront assurément pour leur candidat qui n'a cependant aucune chance de réussir. Ils perdront ainsi leur voix. Les commerçants se logeront à la même enseigne en votant pour le candidat poujadiste. Les protestations qui vont suivre ne changeront rien à ces pronostics.

Je voudrais dire aussi — sans négliger le vote des Electeurs de ma catégorie, c'est à dire ceux qui décident en eux-mêmes — que je compte beaucoup sur le vote des Electrices. Ce sont en effet les Electrices, à mon sens, qui au référendum ont pris une large part au rejet du NON et assuré le succès massif du OUI. C'est un grand plaisir pour moi de leur dire et de les en féliciter. Soustraites aux excitations et agitations politiques stériles, guidées par leur intuition féminine, leur bon sens inné, pratiques et réalistes, elles ont opté pour une décision de sagesse. Elles la parachèveront je l'espère en votant le 23 Novembre pour un candidat acquis à un renouveau des hommes et des institutions souhaité par le Général de Gaulle.

Je ne terminerai pas Mesdames et Mesdemoiselles sans vous offrir, si vous le permettez, mes respectueux hommages.

A mes amis paysans, à mes camarades ouvriers et anciens combattants, communistes compris, j'adresse l'expression de mes bien cordiaux sentiments.

Merci de tout cœur aux Electrices et aux Electeurs qui voudront bien m'honorer de leur suffrage.

VIVE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE, LA VRAIE.

VIVE LA FRANCE.

J.-B. FLORANT

Ancien Conseiller Municipal et tête de liste à Saint-Sernain-du-Bois,
Petit Propriétaire agriculteur,
Capitaine honoraire, Croix de guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur
de l'Association des Membres de la Légion d'Honneur décorés au péril de leur vie

Imp. Cent. Autunoise